

English, P.E. (1986) *La grande évasion ? Un examen du tourisme nord-sud*. Ottawa, Institut Nord-Sud, 99 p.

Marc Laplante

Volume 31, Number 84, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021917ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021917ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laplante, M. (1987). Review of [English, P.E. (1986) *La grande évasion ? Un examen du tourisme nord-sud*. Ottawa, Institut Nord-Sud, 99 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 31(84), 506–507. <https://doi.org/10.7202/021917ar>

ouvre la voie à une interrogation nécessaire : « L'hypothèse selon laquelle les systèmes sociaux sont transformés par leurs périphéries semble donc encore pertinente ».

Pierre DELORME
Université du Québec à Hull

ENGLISH, P.E. (1986) *La grande évasion ? Un examen du tourisme nord-sud*. Ottawa, Institut Nord-Sud, 99 p.

Réalisé à partir d'une thèse de doctorat en économie, cet ouvrage de P.E. English m'apparaît comme une bonne introduction aux aspects économiques des relations touristiques entre les pays riches, d'où partent les touristes, et les sociétés en voie de développement qui les accueillent. Un premier chapitre fait ressortir l'amplification des flux touristiques internationaux au cours des 25 à 30 dernières années en dégagant, pour cette période, la part des pays en développement dans l'ensemble des mouvements touristiques. Mesurée en nombre d'arrivées, cette part est passée de 6,3% en 1960 à 16,6% en 1980. Le taux de croissance annuel moyen, entre 1970 et 1980, fut deux fois plus élevé dans les pays en développement que dans les pays développés. Les habitudes des Canadiens voyageant à l'étranger sont présentées à l'aide de quelques chiffres pour la période 1973-1981. En 1981 justement, les Canadiens ont effectué 8,6% de leurs visites touristiques dans des pays en développement. Les Caraïbes, les Bermudes et le Mexique furent les destinations « sous-développées » choisies dans près de 70% des cas.

Le deuxième chapitre, intitulé « Où va l'argent », représente sans conteste la contribution la plus originale de l'auteur. Très bien documenté, mettant à profit un séjour d'une année au Sénégal, son texte assume les thèses controversées sur l'impact économique du tourisme et évite les généralisations hâtives si fréquentes sur cette question. Pour lui rendre justice, il faudrait souligner ses techniques d'analyse assez neuves (par exemple : l'évaluation du contenu importé des activités touristiques dans divers pays en développement, p. 30), ses études de cas constituant des modèles du gain social net, etc. Les conclusions de ce chapitre sont nuancées selon les types de société en développement, la part du tourisme dans chacun et surtout, le développement du tourisme situé dans l'ensemble des options possibles pour aider le démarrage ou l'affirmation économique.

P.E. English s'attaque ensuite, dans un long chapitre, à l'analyse des effets du tourisme sur les « aspects non économiques » des pays en développement. La culture, les structures sociales, les systèmes politiques, les idéologies sont touchés par le tourisme. Comment ? La recherche, en ces matières, reste pauvre, dispersée, ponctuelle, et se distingue souvent difficilement des écrits partisans. L'auteur est donc très prudent quand il conclut que le tourisme pourrait avoir des impacts négatifs sur les cultures. Ses recommandations, dans le chapitre final, visent à trouver des voies de compromis pour que le tourisme puisse continuer à aider les économies des pays du Tiers-Monde sans trop affecter leur développement culturel. Assez naïvement, il me semble, P.E. English suggère d'accroître le contenu local du développement du tourisme dans les pays en développement.

Dans l'ensemble, cette honnête étude, malgré son intérêt, semble passer à côté de certaines grandes questions concernant les dimensions internationales du tourisme. Je n'en soulignerai que quelques-unes. Premièrement, l'action des transnationales du tourisme (transport, hôtellerie, restauration, industries de la récréation, etc.) est telle que l'auteur ne pouvait pas l'ignorer en 1980. Ces entreprises procèdent selon des stratégies planétaires et abusent sciemment des pays en développement. Son texte parle de ces transnationales mais ne les analyse pas en tant que système d'action. Deuxièmement, le concept de sous-développement fait l'objet de nombreux développements théoriques depuis une quinzaine d'années. P.E. English glisse trop vite sur ce sujet. On aurait apprécié que ces 120 ou 130 pays dits sous-développés apparaissent sous diverses typologies (nouveaux pays industriels, pays de l'OPEP, Tiers-Monde selon les régimes

politiques, etc.) et que ses analyses tiennent compte davantage des variables de localisation, de blocs géopolitiques, d'aires de civilisation, etc. En traitant toutes ces dimensions sous le vocable de « facteurs non économiques », l'auteur semble les considérer finalement comme des aspects secondaires. Enfin, l'auteur confirme une fois de plus l'usage devenu abusif du concept d'impact dans la recherche en tourisme. Les critiques de ce concept ne manquent pas, comme celles du concept d'« effets » dans les études sur les mass-média. Une approche plus inspirée par la notion de système a déjà donné quelques résultats intéressants : à côté des transnationales, on voit mieux l'action des sociétés nationales orchestrée dans l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'action des groupes associatifs concertée par le Bureau international du tourisme social (BITS), les réseaux d'intervention entre les pays en développement eux-mêmes, etc.

Bonne introduction à l'analyse économique du tourisme international, le livre de P.E. English s'appuie sur l'état des travaux dans les années 1975-1980 ; il lui aurait fallu une bonne mise à jour avant de le publier en 1986.

Marc LAPLANTE

*Département d'études urbaines
Université du Québec à Montréal*

DURAND-LASSERVE, Alain (1986) *L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde*. Paris, L'Harmattan, 198 p.

L'une des principales caractéristiques de la recherche urbaine dans le Tiers-Monde cadre avec les problèmes liés à l'accès au sol pour les groupes à bas revenu. C'est le grand mérite de cet impressionnant travail de Durand-Lasserve d'avoir compilé dans un ouvrage nombre de réflexions portant sur ce qu'il convient d'appeler la question foncière et immobilière dans les pays en développement. L'hypothèse qui sous-tend le livre est que la « débrouillardise populaire » d'accès au sol et de production du logement résulte non seulement de la détérioration de la situation économique des citadins, mais aussi de la politique urbaine des gouvernements qui consiste à marginaliser les prolétaires. L'auteur invite à cet effet les praticiens ou les spécialistes à repenser une nouvelle pratique urbanistique en vue d'endiguer les carences des interventions gouvernementales qui, sciemment ou pas, contribuent à amplifier la « sous-intégration » urbaine des populations à faible revenu.

L'étude comprend trois chapitres. Le premier explique l'intervention tardive des chercheurs dans la problématique foncière urbaine dans le Tiers-Monde. Intervention suscitée par l'urbanisation effrénée en périphérie urbaine, soit par transaction monétaires (Afrique, Asie), soit par invasions (Amérique latine) de l'habitat populaire sur les terrains privés, publics ou communautaires (Asie, Océanie), ou sur des terrains coutumiers (Afrique, Océanie), ou encore sur des terrains appartenant aux « ejidos » (Amérique latine). Ces filières informelles constituent la réponse à la crise du logement des pauvres.

La problématique des trois acteurs clés dans la production foncière et immobilière fait l'objet du second chapitre. L'auteur mentionne à cet effet qu'à l'intérieur de deux types de régimes fonciers, respectivement « le Common Law et le code Napoléon » hérités de la colonisation britannique et française, se superposent souvent en un même endroit d'autres systèmes issus soit des droits « coutumiers » (Afrique, Océanie), soit des droits « islamiques » (pays musulmans), soit des droits « féodaux » (Amérique latine et une partie de l'Asie). C'est cette ambiguïté qui permet aux trois acteurs urbains clés (propriétaires fonciers, lotisseurs et promoteurs immobiliers) d'intervenir dans un cadre légal ou paralégal ou même illégal selon le degré de laisser-faire du gouvernement. Le lotisseur ou promoteur foncier, tel que défini par l'auteur, est l'agent qui transforme un espace non constructible en un terrain constructible et procède à la vente ou, plus rarement, à la location du terrain transformé. Cet acteur formel ou informel, qui a à la fois accès à la propriété foncière, à des sources de financement et à l'administration, peut être un homme de